



Programme d'études

« Lien social au Maroc : quels rôles pour l'Etat

Et l'ensemble des acteurs territoriaux »

Plateforme du séminaire

Constitution et politique de la famille : Quelle opérationnalisation ?

Thème spécifique : Précarités, cohésion sociale et famille

Définition des concepts

Précarités

La définition du terme n'est pas évidente. Le terme est utilisé pour définir un état instable, incertain, provisoire, fragile :

- La précarité est une fragilité due à l'absence d'une ou plusieurs sécurités, ne permettant pas d'assumer les obligations professionnelles, familiales et sociales, ni de jouir des droits fondamentaux, ce qui donne lieu à des conséquences graves.
- Elle peut intéresser des personnes, des familles ou des groupes
- Elle évolue par étape
- La personne peut présenter plusieurs précarités prenant un caractère cumulatif, d'où l'isolement, l'exclusion et l'incertitude.
- Remarques : il conviendrait de parler de « précarités » au pluriel et non plus de « précarité » au singulier du fait que chaque précarité englobe un champ de fragilités.
- Il existe plusieurs formes de précarités :
 - structurelles et conjoncturelles
 - Individuelles et collectives.
- Les champs de précarité :
 - Les précarités liées au revenu
 - Les précarités liées à l'emploi
 - Les précarités liées à l'intégrité corporelle
 - Les précarités liées à l'alphabétisation et à la formation
 - Les précarités liées à l'espace
 - Les précarités liées à la déficience des liens familiaux et sociaux
 - Les précarités en relation avec la déviance
 - Les précarités en relation avec le genre.

Cohésion sociale

Au cours des vingt dernières années la "cohésion sociale" est devenue une notion largement utilisée par les médias, dans le monde politique, par des associations ainsi que par un ensemble d'acteurs professionnel ou institutionnel.

Les principes de la cohésion sociale :

- La solidarité objective de tous à échelle de la nation
- La capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation

- Le développement du sentiment d'appartenance à tel ou tel échelon territorial (du quartier où l'on vit au monde dans son ensemble)
- la confiance dans la possibilité pour chacun de trouver la place qu'il mérite dans la société, etc.

Actuellement, c'est La perception que la société est devenue individualiste et inégalitaire qui est largement répandue même si quelques indicateurs tels que les relations de solidarité sociales et le sentiment d'appartenance nationale existent toujours.

Famille

La famille est la charpente de l'édifice social et l'institution de base de l'ordre et de la cohésion sociaux à partir des multiples fonctions qu'elle assume :

- Educateur de base
- Garantie de la cohésion sociale
- Vecteur essentiel des valeurs sociales et solidaires exprimées de façon spontanée et chaleureuse

La famille élargie d'autrefois, hébergeait plusieurs générations et constituait le refuge des uns et des autres quelque soit leurs situations. C'est ainsi que la politique familiale ne peut pas se réduire à une politique sociale familiale uniquement destinée aux familles déjà en difficulté. Elle doit être plus profonde et plus cohérente. Elle doit inspirer toutes les décisions sociales, fiscales et économiques.

Le code de la famille de 2005 illustre l'importance accordée par le législateur marocain à la famille. Sur le plan social et au-delà des réformes qu'il introduit, il adopte une formulation moderne se souciant de mieux préciser les droits et devoirs des composantes de la Famille, il veille à garantir l'équilibre dans les rapports entre l'homme et la femme, met en place les préalables de la consolidation de la cellule familiale, de sa cohésion et de sa pérennité. Ce faisant, il contribue à la consolidation des bases de la société marocaine démocratique et moderne, ouverte sur son époque et fidèle à son identité islamique et à ses traditions de solidarité familiale et de cohésion sociale.

Les relations de cause à effets

Les précarités liées à la déficience des liens familiaux et sociaux

Entraînent le dénouement de tous les filets de sécurité familiale, amicale ou de voisinage traditionnel pour cause de dysharmonie familiale, disparition d'une personne de la famille ou situation de conflits et/ou de violence et d'injustice au sein des foyers.

Les précarités liées au revenu : concernent les situations qui ne permettent pas d'assurer le minimum qu'exige la vie : alimentation, transport, logement, santé, habillement, etc.

Ces précarités concernent la pauvreté et l'inégalité dans la distribution des richesses nationales qui entravent le développement du pays.

Les précarités liées à l'emploi

L'emploi permet aux individus d'avoir un revenu pour le renouvellement de la force du travail et de faire face aux aléas sociaux.

Il permet d'avoir une vie sociale qui favorise l'entretien de liens sociaux avec de multiples partenaires, l'individu dispose d'un statut social qui le situe, l'identifie dans la société où il vit.

Les précarités liées à l'intégrité corporelle

Certaines personnes, de naissance ou suite à des traumatismes ou maladies, peuvent se retrouver handicapées, donc inaptes à vivre au rythme des autres.

Les précarités liées à l'alphabétisation et à la formation

La scolarisation et la formation sont de plus en plus un atout indispensable pour vivre décemment. L'absence de solarisation, la déscolarisation, la formation scolaire médiocre aboutissent à des situations d'analphabétisme ou de faible alphabétisation incompatibles avec l'accès à l'emploi dans un monde dominé de plus en plus par la science et la connaissance et éclaté par la mondialisation.

Les précarités liées à l'espace

Elles concernent les types ou lieux d'habitat qui ne permettent pas aux personnes de vivre dans les conditions jugées dignes : les régions rurales enclavées, caractérisées par le manque d'infrastructures et de services de base, sans vie culturelle ni sociale, absence d'éléments d'hygiène de base comme l'eau potable ou le système d'égouts ainsi que par l'entassement

des familles réduisant l'espace qui devrait être occupé par chaque personne et éliminant toute intimité.

Les précarités liées à la déviance

Consécutives à d'autres précarités ou parallèles et représentées par toutes les formes de délinquance, de prostitution, de toxicomanie et d'alcoolisme

Les précarités liées au genre

La discrimination sexuelle mène à l'exclusion sociale et économique des femmes qui se retrouvent ainsi dans une situation instable. De nombreuses femmes sont prédisposées à des précarités particulières : la prostitution, les grossesses illégitimes, le travail comme petite bonne.

Volets opérationnels

■ Volet 1 : volonté politique

Au Maroc, la volonté politique favorise la préservation de la cohésion sociale et des liens familiaux, c'est ce qui ressort du texte de la nouvelle constitution qui dès son préambule affirme la caractéristique de la solidarité au sein de la société marocaine et que tous doivent jouir de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, et ce dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté.

Ajouter, le Conseil consultatif de la famille et de l'enfance dont le rôle est indéniable, il est amené à :

- Assurer le suivi de la situation de la famille et de l'enfance,
- Émettre son avis sur les plans nationaux relatifs à ces domaines,
- Animer le débat public sur la politique familiale
- Assurer le suivi de la réalisation des programmes nationaux, initiés par les différents départements, structures et organismes compétents.
- Il doit également, offrir un espace de dialogue, de partage d'expériences et de règlement des problématiques auxquelles sont confrontées ces franges de la société.

■ Volet 2 : rôle des acteurs territoriaux

Les collectivités territoriales (commune: élus locaux), société civile, les habitants de quartiers et leur représentants, les acteurs économiques, etc. ont la responsabilité d'instaurer la démocratie participative et de développer des programmes propres à chaque territoire et de les concrétiser par des mesures simples et efficaces, aptes à créer de nouveaux équilibres entre les différents acteurs territoriaux et constituer ainsi l'ordre local pour aboutir à la cohésion sociale.

Ces acteurs doivent être animés par un certain nombre de motivations et de convictions.

■ Volet 3: Institutions modernes à esprit traditionnel

- **Fonds national de solidarité sociale:** vise à encadrer l'intervention dans la lutte contre la pauvreté et la précarité, contribuera à l'extension du RAMED

- Technique du **TMC** (transfert monétaire conditionné pour combattre l'abandon scolaire)

- **Les banques alimentaires:** institutions de mobilisation sociale, animée par l'esprit de la Jmâa ou encore de la Matmora connues dans le système traditionnel marocain, cette institution rendrait à la personne humaine sa dignité, renforcerait les liens de solidarité et diminuerait les fragmentations sociales.

- **Volet 4 : Mesures d'accompagnement**

- Renforcement des valeurs et principes qui relèvent des liens de la solidarité et de la cohésion sociale propre à la société marocaine traditionnelle (le rôle primordial du système d'éducation+ la désinstitutionnalisation des formes de prise en charge des enfants en difficulté « TMC »)

- Sensibilisation aux pratiques arabo-musulmane: soutien des autres et partage des richesses (la Zakat)

- l'Aménagement du territoire: devrait se pencher ainsi sur le modèle des unités d'habitation programmées par les amicales professionnelles, actives au sein des classes moyennes supérieure et qui sont producteurs de nouvelles solidarités pratiquées dans un espace de socialisation et de territorialisation des familles. La ville devrait désormais assumer le rôle des relais efficaces et le point d'ancrage valorisateur;

- Le rôle indéniable des médias